



ASSOCIATION des OFFICIERS de la MARINE MARCHANDE
et des
DIPLÔMÉS de l'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



Site : <http://www.asso-hydros.fr>

Courriel : associationhydros@gmail.com

N°213 Coup de sifflet bref Juillet 2018

Rendez-vous:

Le Havre, 1^{er} et 2 septembre 2018 : **Fête de la Mer 2018** avec stand HYDROS

Corse, du 23 août au 2 septembre 2018, 9^{ème} édition de la Corsica Classic – régates de yachts tradition et vieux voiliers autour de la Corse, <http://www.corsica-classic.com/>

Audierne, du 15 juin au 30 septembre 2018 : Au Musée Maritime du Cap Sizun, exposition « Les Marins de l'Offshore » du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30, samedi, dimanche et jours fériés de 14h30 à 18h30.

Tarifs et contact : www.museemaritime.fr et 02 98 70 27 49

Dunkerque, 29 et 30 septembre 2018, AG et Congrès de la Fédération Nationale des Associations de Pensionnés de la Marine Marchande.

Paris, 25 et 26 septembre 2018 : La 8^{ème} édition des **Assises du Port du futur** se déroulera à la Fédération Nationale des Travaux Publics. Ces assises sont organisées par le CEREMA en partenariat avec le CMF, l'UPF, les Pôles mer et d'autres acteurs du secteur.

Paris, du 23 au 26 octobre 2018 : **Euronaval**

Nantes, 15 novembre 2018 Forum Blue Cluster organisé par le Pôle Mer Bretagne Atlantique. Réunit les acteurs académiques et industriels du grand ouest pour favoriser le développement de projets innovants dans le secteur des ressources biologiques marines.

Le thème de cette nouvelle édition est « Synergie terre et mer : vers une alimentation saine & durable ».

Brest, les 27 et 28 novembre 2018 : **Assises de l'Économie de la mer**. Au programme de l'édition 2018 du rendez-vous majeur de la communauté maritime française, organisé par Ouest France et le Marin en partenariat avec le Cluster Maritime Français : croissance bleue, défis humanitaires, innovation, EMR, géopolitique...

Plus d'informations et inscriptions (tarif réduit jusqu'au 7 septembre) sur <https://www.economiedelamer.com/>.

Réglementation :

- Décret n° 2018-516 du 27 juin 2018 relatif au service public réglementé offert par le système mondial de radionavigation par satellite issu du programme européen Galileo

- Arrêté du 16 mai 2018 portant organisation et fonctionnement d'un service à compétence nationale dénommé "ENSAM"

- Arrêté du 4 juin 2018 relatif aux caractéristiques du gazole pêche

- Arrêté du 4 juin 2018 relatif aux caractéristiques du diesel marine léger

- Arrêté du 19 juin 2018 relatif à la création du service à compétence nationale dénommé "Parcoursup"

- Décret n° 2018-516 du 27 juin 2018 relatif au service public réglementé offert par le système mondial de radionavigation par satellite issu du programme européen Galileo

- Arrêté du 21 juin 2018 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (divisions 110, 120, 130, 140, 211, 217, 219, 221, 222, 223, 226, 227, 230, 321 et 333)

Objet : modification des divisions 110 (Généralités), 120 (Liste des titres et certificats), 130 (Délivrance des titres de sécurité), 140 (Organismes techniques), 211 (Stabilité à l'état intact et après avarie), 217 (Dispositions sanitaires et médicales), 221 (Navires à passagers effectuant des voyages internationaux et navires de charge de jauge brute égale ou supérieure à 500), 222 (Navires de charge de jauge brute inférieure à 500), 223 (Navires à passagers effectuant des voyages nationaux), 226 (Navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure à 12 mètres et inférieure à 24 mètres), 227 (Navires de pêche de longueur inférieure à 12 mètres), 230 (Navires aquacoles de longueur inférieure à 24 mètres), 231 (Engins de dragage et engins porteurs de déblais), et 333 (Engins collectifs de sauvetage), gaz liquéfiés transportés en vrac) du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.

- Arrêté du 17 juillet 2018 portant modification de l'arrêté du 6 mai 2014 relatif à la délivrance des attestations de formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers

Carnet triste :

Disparition de Jean Arnaud LAMY : C'est avec stupeur et beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition brutale de notre camarade et ami Jean Arnaud, le matin du dimanche 22 juillet 2018, alors qu'il se remettait d'un grave accident de voiture et venait d'avoir 72 ans. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 26 juillet en l'église de Saint-Médard-en-Jalles en présence de très nombreux amis et membres d'HYDROS, venus entourer son épouse, Chantal, ses filles et sa famille.

HYDROS perd un grand homme qui a été l'artisan et la cheville ouvrière de notre association durant ces 15 dernières années. Il a été l'ardent défenseur de notre métier, toujours très proche du monde de la mer, un passionné au service des autres.

Né le 16 Juillet 1946, Jean Arnaud Lamy a obtenu son brevet de Capitaine de 1^{ère} Classe de la Navigation Maritime en 1978. Il a commandé de nombreux navires, ou a été subrécargue, à partir de 1984. Il a quitté la navigation en 1992 et terminé sa carrière comme shipplanner pour le Consortium Maritime Capricorne avant de prendre sa retraite en 1997. En 1999, il devient Délégué Régional Aquitaine de l'Association des Capitaines et Officiers de la Marine Marchande (A.C.O.M.M.) puis Délégué Général Adjoint de l'ACOMM en 2001. Devenu Délégué Général, il prendra la fonction de Secrétaire Général en 2012, qu'il exercera pour HYDROS jusqu'en 2017 après les fusions de l'ACOMM avec l'AENSM puis HSM. En 2016, il était devenu rédacteur en chef de notre revue Marine Marchande Information. Lieutenant de Vaisseau de Réserve depuis 1991, il avait été élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Maritime en 2017. (Coordonnées de son épouse : Chantal LAMY, 84 Avenue de Montesquieu, 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES)



Décès de l'épouse d'Alain FRENKEL, le rédacteur du Coup de Sifflet Bref. L'épouse d'Alain est décédée le 21 juillet 2018 au CHU de Nantes, admise en réanimation après une rupture d'anévrisme le soir du 19 juillet. Elle venait d'avoir 74 ans. Alain et son épouse venaient de célébrer leurs 50 ans de mariage.

Décès de Jean NOCKIN : Notre collègue est décédé le 11 juillet 2018 et ses obsèques ont été célébrées le 16 juillet dans l'Église de Sainte-Marie. Né le 20 novembre 1920, Jean Nockin a adhéré à l'AACMM en 1957 (Adhérent n°521) puis à l'ACOMM et enfin à HYDROS. CMM puis CLC, après ses navigations, il s'est beaucoup investi dans les Développements Océaniques (surtout dans le Golfe de Guinée) de la Grande Pêche aux thons avec de nouvelles méthodes de travail. Jean Nockin était Officier de l'Ordre du Mérite Maritime. Ces derniers mois, sa santé et sa vue étaient déclinantes. (Adresse : "La Pinelais" - 49 Rue du Golf - Sainte-Marie - 44210 PORNIC) Informations transmises par notre collègue Xavier Le HERICY qui lui transmettait, tous les mois, par courrier, entre autres, la copie du CdSB.

Le Président Yannick Lauri et les membres du Conseil d'Administration s'associent à la peine de leurs familles et leur présentent leurs très sincères condoléances.

Actualité d'HYDROS :

Adhésion – Cotisations 2018 - RAPPEL :

Comme vous le savez, HYDROS ne vit, financièrement, que par les cotisations de ses adhérents et sympathisants. Cela nous assure une totale indépendance. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, ne tardez donc pas à régulariser votre situation pour l'année 2018.

Nouveauté 2018 : Moyens de paiement: En plus du règlement habituel par chèque, nous vous proposons cette année le règlement par internet depuis le site HYDROS, via l'onglet "Contact-adhésion".

Rappel du montant des cotisations :

- | | |
|--|-------------|
| - <u>Élèves non brevetés « Cadets »</u> : Revue MMI en Pdf fournie gratuitement via internet | 0 € |
| (La cotisation gratuite ne donne ni droit de vote, ni droit électif dans l'Association) | |
| - <u>Élèves brevetés, Officiers au chômage et Élèves non brevetés désirant avoir le droit de vote et électif dans l'Association</u> : Revue MMI en Pdf fournie gratuitement via internet | 20 € |
| - <u>Officiers et Sédentaires</u> , en activité ou en retraite | 35 € |
| - <u>Officiers d'État-Major</u> (Cdt, Chef Méc., Sd Cap. et Sd Méc.), <u>Pilotes</u> : Bénéficient tous de la CAMJU – Cellule d'Assistance Maritime Juridique 24/24. | 55 € |
| - <u>Sympathisants et Veuves</u> | 20 € |

Questionnaire sur les marins français / Compétences maritimes et reconversion professionnelle réalisé par le Cluster Maritime Français :

Chers membres du Cluster Maritime Français,

Nous vous invitons à répondre à notre **questionnaire**, réalisé en partenariat avec le Comité France Maritime et la mission de la flotte de commerce de la Direction des Affaires Maritimes, **sur l'importance du recours aux anciens marins en reconversion professionnelle** après un temps de navigation.

Vos réponses permettront l'élaboration de statistiques consolidées afin de mieux cibler les actions prioritaires à mener dans le cadre du développement de l'emploi maritime.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire jusqu'au mercredi 22 août 2018, au plus tard, en suivant le lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfCBohl6ZTTaMEKJHoqCw3LNIJoIRP-LfI06N9XiqPLid5N_g/viewform?c=0&w=1

En vous remerciant par avance pour votre contribution,

Avec nos meilleures salutations, l'Équipe du Cluster Maritime Français

Nouvelles générales :

Coraux

L'organisation non-gouvernementale Secore (Sexual Coral Restoration), en partenariat avec l'Académie des sciences de Californie, teste actuellement dans les Antilles ses premiers prototypes de coraux en fabrication additive. L'idée est d'introduire des larves préalablement fertilisées en laboratoire dans des pseudo-roches océaniques réalisées en impression 3D, puis d'implanter ces unités dans des zones récifales dépeuplées pour lutter contre la disparition des coraux. Consulter : Le Marin, <http://www.secure.org/>

Italie/Libye - Le Conseil des ministres italien a adopté, lundi 2 juillet, un décret-loi autorisant la livraison gracieuse de douze vedettes aux garde-côtes libyens pour mieux lutter contre le trafic d'êtres humains en Méditerranée. Le gouvernement italien assurera également la formation des équipages libyens et l'entretien des vedettes dans un premier temps, le tout pour un coût estimé à 2,5 millions d'euros. Source : <https://www.letemps.ch/>

Homme à la mer

Embarqué à bord d'un croisiériste, le **Norwegian Getaway**, à environ 50 km au nord des côtes cubaines, un Philippin de 33 ans était donné pour disparu en mer. 22 heures plus tard, il est hors de danger. Pour une raison encore inconnue, il est passé par-dessus bord, le 30 juin, vers 15h30. Dix minutes plus tard, les sauveteurs se lancent à sa recherche et 4 000 km² sont couverts avec une vedette et deux avions, jusque tard dans la nuit. Le **Carnival Glory** a finalement retrouvé l'homme, sain et sauf. Il avait dérivé, et se trouvait à 28 milles. Origine : Ouest France

Féminisation

Les 4 premières femmes sous-marinières intégrées dans l'équipage rouge de 110 personnes du SNLE **Vigilant** viennent de rentrer d'une patrouille de 2 mois et demi, après formation et entraînement de plusieurs mois. Elles occupent les fonctions de chef du service énergie/propulsion, chef de quart et adjoint du service lutte sous la mer, adjoint du service sécurité/plongée et médecin du bord. D'autres officiers féminins sont en formation pour un des quatre SNLE de la Marine Nationale. Sources : <http://www.colsbleus.fr/>, <https://www.meretmarine.com/>

Thorco Lineage



© Polynesie La1ere

Les habitants de Raroia, archipel des Tuamotu, ont découvert le 23 juin, un navire dérivant puis s'échouant sur le récif. Le vraquier philippin **Thorco Lineage**, en panne de moteur, dérivait depuis 2 jours et transportait 10 200T de calcine de zinc, très nocif pour la faune et la flore. Il provenait de Baltimore et se rendait à Hobart. Il s'est échoué par l'arrière sur le platier de corail. Il est sorti du récif tiré par le Bougainville de la Marine Nationale, puis remorqué jusqu'à Papeete, arrivé le 3 juillet. Son capitaine est poursuivi pour défaut de signalement d'un accident de mer et défaut de transmission de rapport d'évènement au Centre de Coordination de Sauvetage Maritime.

Origines : <https://www.meretmarine.com/>, <https://la1ere.francetvinfo.fr/>, <https://www.radio1.pf/>

Méridien de Greenwich

L'Université de Virginie a révélé que le méridien de référence n'est pas à la bonne place. Il devrait se trouver 102,5 mètres plus à l'est, d'après le *Telegraph*. Un GPS permet de constater cette erreur aujourd'hui. Les calculs des satellites ont permis de déterminer sa position réelle, mais le méridien n'a pas été déplacé. Les scientifiques de l'époque ne pouvaient prendre en compte les variations locales de la gravité. La stèle dans la commune de Parnay, entre Saumur et Montsoreau restera donc à sa place initiale. Ce déboire aurait pu être évité en conservant le méridien de Paris, défini entre l'Observatoire et ses mires du parc Montsouris et de Montmartre à Paris, balisé maintenant par 135 médaillons Arago. Sources : Ouest France, <https://www.obsprm.fr/>

Saint-Pierre et Miquelon

Du 2 juillet au 21 août, un vol direct par ASL Airlines, est effectué hebdomadairement. Le départ de métropole a lieu le lundi, le retour mardi. Par la DSP, Délégation de Service Public, un partenariat existe entre ASL et Air Saint-Pierre. Consulter : <http://airsaintpierre.com/fr/>, <https://laerien.fr/>

Sewol

Le ferry sud-coréen **Sewol** avait coulé le 16 avril 2014, entraînant la perte de 304 personnes, des lycéens en majorité, près de l'île de Jindo. Le navire avait mis 3 heures pour couler, l'équipage intimait aux passagers l'ordre de ne pas bouger, alors qu'ils quittaient ensuite le navire. Le capitaine fut condamné à la prison à vie, un commandant des garde-côtes à 4 ans de prison. Le navire avait été modifié, était en surcharge, les relations ambiguës entre armateur et autorités locales. Le gouvernement avait proposé 470 millions par victimes aux familles, qu'elles ont refusés pour recours à la justice. Le tribunal de Séoul a prononcé que l'Etat sud-coréen est responsable du sauvetage raté et doit réparation. Origine : <https://www.tdg.ch/monde/naufage-sewol>

Corse

Assistée de plusieurs associations, France Nature Environnement a informé de la pollution causée par le trafic incessant des ferries et autres navires fréquentant les ports corses. A Bastia, le seuil témoin est de 2 000 particules fines par cm³, c'est 75 000 particules lors des mouvements des navires. L'association souhaite une alimentation électrique à quai, à l'instar de Marseille où les particules étaient 100 fois plus élevées, ainsi qu'une classification ECA de la Mer Méditerranée en zone d'émissions contrôlées interdisant les fuels lourds, accompagné d'un bonus-malus pour les droits portuaires. De plus, une nappe de paraffine était signalée à 5 km de Solenzara, s'étendant sur 45 km, la Préfecture Maritime est intervenue avec les navires Abeille Flandre, Ailette, Mimosa. Voir : <https://www.corsenetinfos.corsica/>, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/>

Brest

Le MSC HOA est le Centre de Sécurité Maritime pour la corne de l'Afrique. Conséquence du Brexit, la partie renseignement du MSC-HOA, soit 10 personnes, va quitter Northwood, en Grande Bretagne pour Brest, la partie commandement va rejoindre l'Espagne. Brest a déjà le centre des opérations maritimes du golfe de Guinée. Le quartier général de l'opération Atalanta, pour la lutte contre la piraterie en Océan Indien est déjà en Espagne.

Sources : <https://www.letelegramme.fr/> , <http://www.mschoa.org/>

Sous-marins espagnols S 80

Déboires pour les 4 sous-marins espagnols S80. Construits par l'espagnol Navantia pour 2 milliards d'euros, ils s'avèrent trop lourd de 100 T. Que nenni, on va rallonger la coque, le navire passe de 71 m et 2 200 tonnes à 81 m et 3 100 tonnes, le problème s'alourdit, car le dock de Carthagène où ils sont construits ne permet que 78 m. La modification du port coûtera 16 millions d'euros. Le prototype trop avancé dans sa construction ne sera modifié qu'une fois livré, la propulsion type AIP est insuffisante pour un navire plus lourd, et elle ne sera installés qu'à partir du numéro 3 en 2026. Le prix de revient entretemps se sera alourdi à 4 milliards d'euros, soit le double de navires similaires et concurrents. A l'origine du projet, un partenariat de 18 ans rompu avec DCNS, que les espagnols ont quitté avec les connaissances du projet Scorpène, pour collaborer avec les USA. Le recours au partenaire américain pour le surpoids aura coûté 14 millions d'euros. Source : Ouest France

Galileo

Le 25 juillet, 4 satellites ont été mis sur orbite. La constellation nécessite 24 engins en orbite, et 4 de réserve, ils sont 26 placés. La précision sera du mètre, supérieure aux GPS ou autres Glonass et Beidou. La mise en service sera effective d'ici 6 mois. Il aura coûté 8 milliards d'euros, 2 sont nécessaires pour terminer le chantier. 2 satellites n'avaient pas rejoint leur orbite. La station britannique chargée de surveiller le PRS va être transférée en Espagne pour cause de Brexit. Une liste des smartphones prêts à utiliser Galileo est disponible sur <https://www.usegalileo.eu/FR/> et une liste d'applications en préparation sur https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/gsa_fr . Sources: <https://www.lesechos.fr/> , <http://info.economie.lefigaro.fr/secteur/high-tech/>

LDC Algae

La plus grande ferme de micro-algues d'Europe sur 30 hectares commence sa production cet été à Plouguenast en Côtes-d'Armor. 7 800 t. annuelles de micro-algues devraient être produites, pour des usages cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire. Principalement de la chlorelle de quatre à six microns, elle serait une solution pour réduire l'huile de palme de la cosmétique, et pour le traitement des effluents d'élevages. Ces algues sont aussi utilisées pour la nutrition animale. Une boisson vitaminée sous la marque Green Bloom sera commercialisée.

Origines : <http://www.ldc-algae.com/>, <https://www.lexpress.fr/>

Le Câblier ÎLE DE BATZ va installer NATITUA en Polynésie Française

Les travaux vont se dérouler de fin juillet à octobre 2018. Marché de 4,7 milliards de Francs CFP pour la fabrication et la pose du câble sous-marin à fibre optique Natitua passé avec l'OPT en juin 2017. Le câblier assurera la pose des 2 500 km de câble reliant Tahiti, aux Tuamotu et aux Marquises pour l'Internet très haut débit. Il prendra d'abord la direction de Hao. Sa mission se terminera en octobre à Nuku Hiva. Concrètement ce sont les atolls de Rangiroa, Manihi, Takaroa, Kaukura, Arutua, Fakarava, Makemo et Hao et les îles de Hiva Oa et Nuku Hiva qui bénéficieront ainsi du haut-débit. Dix autres îles et atolls seront ensuite raccordés au haut-débit en hertzien.

STX FRANCE redevient officiellement "CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE"

Les chantiers STX France ont repris leur nom historique de "Chantiers de l'Atlantique" perdu en 2006 lors du rachat de l'entreprise par le groupe norvégien Aker Yards, a annoncé l'entreprise dans un communiqué après un vote dans ce sens en assemblée générale. Le nom de "Chantiers de l'Atlantique" est né en 1955 après la fusion des Ateliers et Chantiers de la Loire et des Chantiers de Penhoët. Les Chantiers de l'Atlantique sont désormais détenus temporairement "à 84,3% par l'État français, 11,7% par Naval Group, 1,6% par les entreprises locales (COFIPME) et dans les prochaines semaines par les salariés à hauteur de 2,4%", ajoute l'entreprise. Elle rappelle que, "conformément à l'accord franco-italien de septembre 2017, le groupe italien Fincantieri entrera au capital dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues". Malgré un accord signé entre la France et l'Italie en septembre dernier pour le rachat de 50% du capital de STX France, les deux parties attendent toujours l'autorisation des autorités de la concurrence européennes. [In Marine & Océans – Source AFP](#)

La préservation des mers et océans intégrée dans la constitution par les députés

Les députés ont intégré le 19 juillet 2018 la préservation des mers et des océans, dans l'article 34 de la Constitution qui fixe la liste des domaines dans lesquels la loi peut intervenir.

Premier chantier de pose de câble pour le "PIERRE DE FERMAT" d'Orange Marine :

Utilisé depuis sa mise en service en 2014 pour l'entretien et la réparation de câbles sous-marins, le **Pierre de Fermat** a appareillé de Brest le 15 juillet pour rejoindre la Martinique où il commencera son premier chantier de pose. Il s'agit de l'installation au fond de la mer du câble Kanawa, de 1 700 km, qui reliera la Martinique et la Guyane. Le chantier de pose doit durer jusqu'à la fin septembre.

Cela fait maintenant un an qu'Alain Frenkel a pris en charge la rédaction des nouvelles diffusées dans le "Coup de Sifflet Bref". Nous le remercions chaleureusement pour son excellent travail et nous espérons qu'il sera en mesure de poursuivre son travail quelques temps encore malgré l'épreuve du décès de son épouse.

